



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DRIRE**

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Avignon, le 5 novembre 2007

GROUPE DE SUBDIVISIONS DE VAUCLUSE  
Bât. D3 - MIN  
135. Avenue Pierre Sémard  
84000 AVIGNON

**Monsieur le Directeur  
Sté Béton Granulats SYLVESTRE  
Les Vignièrès  
84660 MAUBEC**

**A l'attention de Bruno VITREY**

**Objet :** Conclusions de la visite d'inspection du 21 septembre 2007 de votre carrière de CABRIERES d'AVIGNON, au lieu-dit «Les Vignares »  
**Thèmes :** Règlement Général des Industries Extractives (RGIE), environnement et code du travail

**Réf :** Votre courrier en réponse du 12 octobre, reçu le 19 octobre 2007.

Monsieur le directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une inspection le 21 septembre 2007. Cette visite, non exhaustive, était axée autour des points particuliers suivants :

- présentation générale de la carrière et de son activité 2006,
- vérification du respect des dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 août 2000,
- examen de certains points du RGIE, notamment l'empoussiérage, le DSS, les entreprises extérieures, l'électricité (habilitation et contrôle externe), les véhicules sur piste (habilitations, CACES ...), les équipements de protection individuelle, les postes de travailleur isolé.

A cette occasion, il est globalement apparu que l'exploitation est réalisée conformément aux prescriptions réglementaires.

Sept fiches d'écarts et une liste de remarques vous ont été notifiées. Par courrier visé en référence, vous m'avez fait part de vos observations, compléments d'informations et/ou engagements en réponse à ces constats.



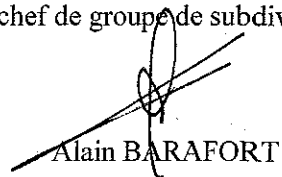
Ministère de l'Écologie  
et du Développement Durable

Au terme de cet échange, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de ma position définitive :

- les écarts et remarques ont fait l'objet de réponses satisfaisantes,
- le service **sera informé par écrit** au fur et à mesure de la réalisation des engagements qui seront vérifiés lors de la prochaine inspection.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation  
Le chef de groupe de subdivisions



Alain BARAFORT